

3 QQ34 FRS 0515 161007-14h58

Ville-Paris-IDF-transports-Vélib, LEAD

Paris propose de financer une extension de Vélib' aux communes riveraines

PARIS, 16 oct 2007 (AFP) - La municipalité de Paris a proposé aux communes riveraines de la capitale de financer une extension vers la proche banlieue du système de bicyclettes en libre service Vélib', a annoncé mardi le maire adjoint chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France, Pierre Mansat (PCF).

Paris propose à vingt-neuf communes de proche banlieue d'installer trois cents stations, soit 4.500 vélos, sur leur territoire, dont elle prendrait en charge le coût d'installation évalué à sept millions d'euros par an.

Le Conseil de Paris devra modifier le marché passé avec la société de matériels publicitaires JCDecaux, qui a installé Vélib' dans la capitale le 15 juillet dernier, "mais sans en bouleverser l'équilibre", a déclaré M. Mansat à l'issue d'une réunion technique avec les représentants de 27 des 29 communes.

Ces installations en banlieue ne fourniraient pas de recettes publicitaires au prestataire, a-t-on précisé à la mairie, et il n'y aurait "aucune conséquence sur le mobilier urbain des communes concernées".

M. Mansat a souligné qu'il s'agissait de "la concrétisation de la conférence métropolitaine" voulue par le maire socialiste de Paris, Bertrand Delanoë.

La formule suivante est proposée aux vingt-neuf villes concernées: soit Paris prend tout à sa charge et empoche toutes les recettes supplémentaires, soit les communes de banlieue prennent 30% à leur charge et empochent 30% des recettes supplémentaires.

L'extension aux communes limitrophes se fera "de façon à ne pas désorganiser le système parisien", sur les axes sortant et entrant de Paris et le maillage en proche banlieue ne sera pas aussi dense que dans la capitale. Le coût des abonnements ne changerait pas. Les implantations des stations seraient choisies avec les 29 communes.

Si les villes concernées le souhaitent, elles pourront compléter ce "système relativement modeste" par leurs propres appels d'offres pour un maillage plus dense entre elles. "Il n'est pas impensable qu'il y ait plusieurs systèmes", a dit M. Mansat.

Après le succès du système Vélib', lancé le 15 juillet et délégué à la société d'affichage publicitaire et de mobilier urbain JCDecaux, une vingtaine de maires d'Ile-de-France avaient écrit à Paris pour dire leur intérêt d'accueillir des stations de bicyclettes.

A Paris, de 750 au départ, le nombre des stations devrait être porté à 1.451 fin 2007, soit environ une station tous les trois cents mètres environ, avec au total 20.600 bicyclettes en service.

jmg/eb/lln

AFP